



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE DU 04 mars 2021

Le conseil de quartier Centre s'est réuni le jeudi 04 mars, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Maribel AVILES CORONA, maire adjointe.

Etaient présent(e)s à la séance :

Pour le collège des élus : Thierry ATLAN, Stéphanie BARRE, Mylène DIBATISTA, Roselyne CHARLES ELIE-NELSON, Philippe BOURIACHI,

Pour le collège des acteurs socio-économiques : Anne GESTIN, Emmanuelle GUENZI, Véronique MASIA,

Pour le collège des habitants : Patrick BOURGEOIS, Mireille DAPOIGNY, Yolande LACROIX, Yann PAGEAUT, Laurence RUFFION, Fatma LOUNIS, Olivier MASSENA,

Administration : Patricia DELON, Annie PREDAL

Excusés (es) : Arnaud LERUDE, Bertrand-Charles MARTIN, Cécilia MANCILLA, Philippe GARRIGUES, Mickaël RANDOT,

Madame Maribel AVILES CORONA remercie les personnes présentes et excuse nominativement les personnes absentes. Elle adresse également ses remerciements à tous les services qui contribuent à la préparation du Conseil.

Elle informe de la démission de Monsieur DRAME qui a déménagé. Il est remplacé par Monsieur GARRIGUES, premier suppléant tiré au sort.

Quatre temps d'échanges ont ponctué la réunion :

1. Ouverture de séance,
2. Notre Ville, Notre Quartier,
3. Notre Ville en mouvement,
4. Tour de table.

I. Ouverture de séance

- **Approbation du compte-rendu** : aucune remarque n'est formulée, il est adopté à l'unanimité.
- **Points sur les questions posées** : il est rappelé qu'un tableau des réponses a été adressé à chaque conseiller. Une seule question n'a pas été traitée, celle de l'école Poullart des Places. A ce sujet, il est proposé de travailler ce point en commission. L'école doit être recontactée pour plus de renseignements.

Des remarques sont exposées :

1. Il manque 3 places de stationnement rue Victor Hugo et non 1 seule comme annoncé dans le tableau. Elles sont matérialisées par des petits plots à l'entrée et à la sortie de la rue. La matérialisation d'un marquage type grosse croix a aussi été réalisée au sol. On s'interroge sur l'utilité de cette croix ? On note également 3 places en moins rue Emile Zola. Pour les personnes qui habitent ces rues, il serait souhaitable qu'elles se garent dans leur garage plutôt que sur la rue.
En ce qui concerne la concertation des riverains, il semblerait qu'elle n'a pas été faite. Enfin, la place Gaston Viens manque aussi places de stationnement.
2. Il existe un réel manque de places, serait-il possible de négocier avec VALOPHIS pour une diminution du coût de la location des boxes (56,45 euros+3,75 euros d'entretien). A cela s'ajoute les impôts à régler sur la surface des boxes.

Réponses : Les services vont entamer un travail sur le stationnement dans toute la Ville.

3. Déjection canines sur les trottoirs : c'est un problème récurrent. Les ASVP sont assermentés pour verbaliser. Le règlement de voirie doit pouvoir être appliqué.

Réponse : Il est proposé de travailler sur toutes ces questions lors de la commission « Environnement, entretien, mobilité ».

4. Depuis combien de temps la voirie des rues du quartier centre, notamment la rue Paul Vaillant Couturier et les rues annexes n'ont pas été ressemelées et quel est le calendrier des travaux pour ces rues ?

Réponse : Cela est probablement lié aux travaux de l'enfouissement des lignes. Il n'était pas possible de rénover les rues tant que les travaux n'étaient pas réalisés.

Maribel AVILES CORONA, rappelle qu'une question avait été posée sur le permis de construire rue de la Paix. Une autorisation a été donnée pour une division du terrain, en décembre dernier. Une demande de permis de construire sera déposée ultérieurement pour la construction d'une maison sur l'un des deux lots.

II. Notre Conseil, Notre Quartier

➤ *Typologie du quartier*

La parole est donnée à Monsieur Yann PAGEAUT qui déroule en 4 axes, une vision du secteur :

Questions/remarques

1. Quel est le nombre d'habitants sur le quartier Centre ?
2. L'espace vert de la piscine n'est pas très grand.
Réponse : c'est petit mais pas négligeable. Il s'agit de l'espace vert situé dans l'enceinte de la piscine.
3. Où en est-on du projet d'aménagement du Bois Les Roses et de la construction de l'immeuble ?
Réponse : la construction des 50 logements est toujours d'actualité. Il y a eu différents recours sur ce projet. Une fois la procédure terminée, la construction débutera.
4. Le bois n'est pas entretenu, il y a des sacs depuis plusieurs semaines à l'entrée.
Réponse : Un rappel est fait sur l'application de la Ville qui permet de faire un signalement dès que l'on constate une anomalie. Le bois était très en friche avant. En termes de propreté, chaque citoyen doit considérer son environnement. Néanmoins la remarque va être adressée au service concerné.
5. Serait-il possible d'avoir le plan d'intervention de nettoyage des services techniques ? Il existe un problème de fond qui doit être traité.
6. L'indication de l'entrée du Bois Les Roses est inexistante. Serait-il possible de réaliser une signalétique indiquant qu'il est possible d'entrer dans le Bois. Sinon globalement, il reste bien aménagé et entretenu. C'est une « mine d'or » où il est possible d'entreprendre des activités.

➤ *Mission conseil de quartier*

Intervention de Mylène DIBATISTA

Le Conseil de quartier est :

- un lieu d'échange et d'information
- un lieu de proximité et de prise en compte des besoins des habitants,
- un lieu de consultation où les habitants sont associés aux projets,
- une instance consultative
- un lieu permettant aux habitants aux associations et aux commerces de se rencontrer,

Lien avec la Municipalité :

- Consultation par la Maire dans le but d'améliorer la qualité de vie au quotidien.
- Force de proposition d'actions confortant l'animation sociale dans les quartiers,
- Oriente collectivement l'intérêt public du quartier et de la ville.

vers la ville de demain

Typologie du quartier

Un secteur pour la vie des familles

Un secteur « vert »

Un secteur riche de commerces

Un secteur pour habiter

Notre Conseil, Notre Quartier

2 - Notre Conseil, Notre Quartier

➤ **Nomination Vice-président**

Maribel AVILES CORONA remercie l'investissement de Madame Emmanuelle GUENZI qui a assuré cette fonction pendant deux mandats. Elle souligne qu'afin de respecter la parité, son choix s'est porté sur Monsieur Yann PAGEAUT, qui a accepté.

Questions/remarques

1. Les mots ont un sens. Le mot démocratie impose certaines choses. Pourquoi ne pas envisager d'en débattre en conseil de quartier ? Laisser à chacun la possibilité de postuler. La décision finale revenant à la Présidente et Madame la Maire, qui statueront en dernier ressort.

Réponse : La charte pourra être revue dans le futur si vous le souhaitez, voire la travailler lors d'un inter quartiers ?

➤ **Organisation des commissions**

Deux dates sont proposées :

- 18 mars (commission solidarité, entraide, fêtes de quartier)
- 22 mars (commission environnement, entretien, mobilité)

Monsieur Olivier MASSENA, excusé lors de la précédente séance, rejoint la commission « Solidarité, Entraide, Fêtes de quartier ».

➤ **La Maison de santé**

Intervention de Véronique MASIA

Chaque spécialiste à ses horaires propres. En ce qui concerne le cabinet urgentiste, il intervient sur les petites traumatologies et établit un premier diagnostic. Il n'a pas vocation à suivre les patients. Il est envisagé une plage horaire plus large par la suite.

Questions/remarques :

1. Est-il possible de prendre rendez-vous sur Doctolib ?

Réponse : oui

2. Manque de communication autour de ce nouvel équipement.

Peut-être rediffuser l'information ?

Réponse : il s'agit d'un cabinet privé, en principe on ne fait pas de publicité pour ces structures. Néanmoins la Ville a accompagné et suivi le projet.

3. Les praticiens souhaiteraient que la signalétique de la Ville prenne en compte cette nouvelle structure.

Réponse : C'est prévu.

➤ **Installation boîte à livres**

Intervention Anne GESTIN

vers la ville de demain

3 Médecins
Dr H. ASTRUC (généraliste)
Dr R. EL ABED (nutritionniste)
Dr R. BOUSSAG : gériatrie, échographie, doppler vasculaire
Prévu pour mi-mars

1 ostéopathe
Mme Manelle ARFAOUI
Installée
01.71.36.01.57

1 sage-femme
Mme L. ENGELS
Installée
06.86.32.06.61

Masseur-Kinésithérapeute
Mme Isabelle CHOT-PLASSOT
Installée
01.48.90.58.58

1 cabinet de radiologie
Poly-écho
Dopler
Mammographie
Radio panoramique dentaire
Prévu pour mi-mars

Cabinet urgentiste
pour médecine non programmée
(Ne suit pas le patient, oriente en fonction du diagnostic)
Installé

Ouverture de la Maison de Santé « Simone de Beauvoir »
01.48.52.65.84
Avenue des Martyrs de Châteaubriant

Notre Conseil, Notre Quartier
C.Q.C - 04 mars 2021

L'idée des boîtes à livres est partie d'une réflexion des médiathèques de la Ville et du Conseil d'enfants. Le projet a été validé en bureau municipal. Il s'en est suivi un travail avec le service menuiserie de la Ville pour la confection et réalisation des différentes boîtes.

5 boîtes à livres ont été réalisées dont une à destination du quartier Centre et pour laquelle il convient de trouver un emplacement.

Plusieurs propositions sont faites :

- Réfléchir à un lieu stratégique où il y a du passage,
- Le square Alfred de Musset, au niveau de la crèche les P'tits Loup'ings
- En face de la Piscine au niveau de l'école maternelle Noyer-Grenot
- Place Gaston VIENS
- Près de la boulangerie l'Orlytienne (avenue Adrien Raynal)
- Parc du Centre administratif

Il est souligné qu'il reste une boîte à livre à terminer. Il pourrait être envisagé de travailler avec les seniors et le conseil d'enfants pour la décoration de cette boîte. Par ailleurs, il est rappelé que la Région a financé des boîtes à livres dans les deux gares de la Ville.

III – Notre Ville en mouvement

➤ Centre de vaccination anti COVID

Intervention Stéphanie BARRE

- Ouvert depuis le 18 janvier
- 660 RDV/semaine
- 250 appels téléphoniques/jours
- 3 427 personnes ayant reçu au moins 1 dose
- 1 265 personnes vaccinées (2 doses)
- Vaccin Pfizer BioNTech

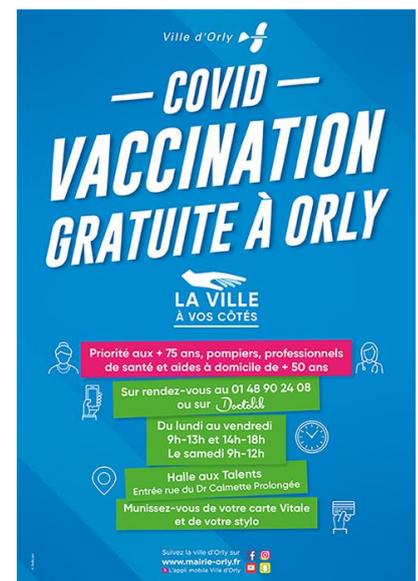
La stratégie vaccinale gouvernementale organisée en 3 phases :

- **1ère phase** : personnes les plus vulnérables ainsi que les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie CoVid19.
- **2ème phase** : personnes âgées de 65 à 74 ans à partir de Février 2021.
- **3ème phase** : Vaccination pour tous à partir du 3e trimestre 2021 (en priorité, personnes âgées de 50 à 64 ans. Puis professionnels es secteurs essentiels (éducation, alimentaire), etc.

Il a fallu trouver un lieu proche du centre municipal de santé et central à Orly (locaux de la Halle aux talents). Les populations de Villeneuve le Roi, Rungis, Thiais viennent également se faire vacciner sur Orly. La Ville a joué le jeu de la solidarité. Les doses françaises ont été réparties par région, laquelle a fait une répartition par département et le département par ville. Il n'y pas d'ouverture en liste d'attente. Il est procédé à une identification des personnes les plus vulnérables.

Questions/remarques

1. Malgré les difficultés pour obtenir un rendez-vous, il est souligné la qualité, la bienveillance des agents qui mettent tout en œuvre pour pouvoir obtenir un rendez-vous.



2. Comment cela se passe-t-il pour les personnes qui restent chez elles ?
Réponse : Elles sont contactées par téléphone, mais beaucoup refusent malgré ce qui est proposé faciliter leur déplacement.
3. Quel est actuellement le taux d'incidence sur Orly ?
Réponse : Taux d'incidence à Orly 420 taux positivité 9%.
4. Un certain nombre de commerçants du marché ne porte pas de masque.
5. Quand interviendront les dépistages dans les écoles ?
Réponse : La Ville n'est pas en charge de l'organisation des dépistages. Elle est en attente des directives de l'Education nationale.

➤ Tramway T9

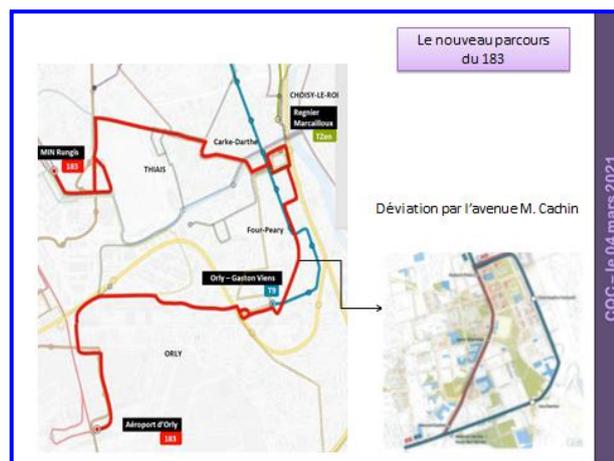
Intervention de Thierry ATLAN

▪ Les aménagements réalisés

- La place Gaston Viens a été réhabilitée avec parking à vélos, nouvelles places de stationnement,
- Au niveau du laboratoire « Place Gaston Viens » 7 places de stationnement ont été créées, dont une pour personne à mobilité réduite,
- Au niveau de l'EPHAD, le parking de 4 places a été remplacé par un parking avec 10 places de stationnement soit 6 de plus.

▪ Le nouveau parcours du 183

- La nouvelle ligne ira désormais du MIN de Rungis jusqu'à l'aéroport d'Orly, en passant par Thiais, la gare de Choisy, l'avenue Marcel Cachin à Orly, la place Gaston Viens, la mairie d'Orly et l'aéroport,
- Les bus de la ligne 183 seront désormais des bus standards non articulés, les fréquences seront revues à la hausse avec un bus toutes les 8 minutes en heures de pointe du matin et du soir, de 10 à 15 minutes
- Un bus ira toutes les 15 minutes jusqu'à l'aéroport (au lieu de 30 minutes aujourd'hui), il y aura un terminus partiel à la mairie d'Orly,
- La ligne 3 deviendra la ligne 483. Son parcours ne changera pas.
- La ligne 2 deviendra la ligne 482.
- La ligne fait une boucle à Villeneuve-le-Roi, arrive à Orly par la place Gaston Viens et va jusqu'à la mairie. Aujourd'hui elle a son terminus un peu après la gare d'Orly (place Beltrame à Villeneuve-le-Roi).
- Avec l'arrivée du T9, elle sera désormais prolongée depuis la mairie d'Orly jusqu'à Belle Épine par l'avenue de la Victoire et le Pont de Rungis. Trajets MIN de Rungis <> Mairie d'Orly).



Questions/remarques

1. A-t-on fait une étude d'impact sur la nuisance sonore ? Le tramway passe au ras des immeubles ?
2. Le tramway ne monte pas jusqu'à l'aéroport.
Réponse : au départ le tramway devait s'arrêter à Choisy-Le-Roi. Compte-tenu que le centre de maintenance a été implanté à Orly, le prolongement a été accepté. Il y a une réelle volonté pour que le Tram T9 aille jusqu'à l'aéroport. La Ville continue de travailler pour son extension.
3. 220 Orlysiens travaillent sur la zone aéroportuaire, en termes d'attractivité il serait important que les personnes puissent avoir un moyen de transport pour aller à l'aéroport, plutôt que de prendre leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Pourquoi ne pas lancer un sondage auprès des utilisateurs.
4. C'est une offre d'attractivité, une ligne phare de Paris. Dans quelques années il y aura

beaucoup plus de population.

5. De plus en plus on cherche le retour sur investissement, c'est dommageable mais c'est intéressant et important pour la Ville de bénéficier du Tram.

IV. Tour de table

En raison du couvre-feu le tour de table a été écourté, certaines questions ont été envoyées après le conseil et son consignées dans le compte-rendu.

1	Vers qui doit-on se tourner pour avoir des « bandes jaunes » comme celles de la rue Pierre Lotis ? Régulièrement des voitures se garent devant le garage ? (rue du Nouvelet).	Contacter les services techniques (service cadre de vie).
2	Rue Victor Hugo : - Des aménagements ont été réalisés rue Victor Hugo pour casser la vitesse. Cela n'a pas arrangée la situation sauf réduire le nombre de places, de surcharger le parking de l'école Romain Rolland. Certains ne respectent pas le marquage. Peut-on avoir une analyse fine de ce dispositif. - La matérialisation d'un marquage type grosse croix a aussi été réalisée au sol. On s'interroge sur l'utilité de cette croix ?	Un signalement avait été fait par les riverains sur la vitesse des voitures (+ de 50 kms/heure). Afin de vérifier la véracité de la demande, des radars de contrôles ont été installés. Seul 1% des automobilistes sont en infraction. Les croix jaunes ont été tracées pour interdire le stationnement et permettre aux camions poubelles de passer dans les chicanes sans accrocher les véhicules stationnés. Avant de fixer les places sur la chaussée, des simulations en bureau d'étude sont réalisées pour savoir combien de places sont disponibles quand les véhicules sont stationnés côtés pairs et impairs.
3	Quand aura lieu la démolition des bâtiments rue Jean Racine ?	Il y a encore des relogements à faire.
4	Est-il possible de dresser un barnum temporaire devant le laboratoire place Gaston VIENS, les personnes attendent dans le froid.	La Directrice du laboratoire doit faire une demande d'occupation de l'espace public et prendre en charge son installation de barnum.
5	Patte d'oie de la rue de la Paix : en chantier depuis des mois.	Intervention prévue dans le courant du deuxième semestre.
6	Rue de la Paix, encore un petit espace vert qui a été démonté et reste nu !	Le petit espace vert n'a pas disparu. Seul un arbre a été enlevé car il n'était pas adapté à l'emplacement.
7	L'Espace qui jouxte les terrains de tennis, rue de la Paix, est insalubre,	Les personnes qui utilisent les bornes d'apport pour le verre s'en servent comme poubelle. Les services techniques vont s'en occuper prochainement.
8	Quel est le nom de l'architecte qui a conçu l'agrandissement de la maternelle Noyer-Grenot,	Agence Deslandes Architectes (92-Meudon)
9	Le parking Orlydis est verdi	Le parking Orlydis n'est pas géré par la Ville.
10	Demande le plan des pistes cyclables et leur projection dans les années à venir.	Présentation du plan de mobilité durable finalisé et en particulier le plan triennal 2021/2023 au Conseil municipal de juin puis en séance de conseils de quartiers.
11	Il est fait état de nuisances sonores émises notamment par des quads ou autres engins motorisés, principalement situés à l'angle des Martyrs de Châteaubriant et de l'avenue de la Victoire ainsi qu'au	La circulation des quads relève du commissariat de police.

	Bas Clos.	
12	Le passage de Choisy-Le-Roi à Orly, sur l'axe des Martyrs de Châteaubriant, est nettement visible. En effet, on constate le changement de commune par la dégradation de la chaussée.	L'avenue des Martyrs de Chateaubriand est une route départementale d'un bout à l'autre. C'est donc du ressort du département.
13	Où en est-on de l'avancée des travaux sur la façade Est de l'ensemble de la Pierre aux Prêtres ? Les résidents ont-ils reçus des propositions de relogement ? Qu'est-il envisagé de faire à la place des habitations et du parking ?	S'il s'agit de Noyer-Grenot et l'installation d'ascenseurs : le courrier de consultation adressé aux locataires pour présenter ce programme de travaux, indiquait un début d'intervention courant second trimestre 2021. Ce planning comprend deux mois de préparation de chantier au cours desquels le chantier ne sera pas visible pour les locataires. En ce qui concerne les propositions de logements, elles sont faites en fonction de la composition familiale, des ressources et autant que possible des souhaits exprimés. A la place des habitations et du parking, il est prévu des constructions d'immeubles d'habitation.
14	Quel est le nombre d'habitants sur le quartier Centre ?	Le quartier Centre compte environ 7000 habitants.
15	Y aurait-il possibilité que Valophis baisse le prix des boxes: car un box vaut 56,45E+3,75 E entretien+ impôt à payer sur la surface ?	Les tarifs sont établis au plus juste et il n'est pas envisagé de les baisser. Néanmoins il faut noter que les emplacements aériens résidentialisés sont à un tarif plus abordable : environ 18 euros par mois. Enfin, les locataires qui souhaitent un second box peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur le loyer hors charges du box.
16	Les ASVP pourraient-ils passer plus souvent dans la Ville.	Les ASVP sont présents sur la ville de 08h00 à 18h00 du lundi au vendredi en patrouille pédestre et véhicule. Les effectifs actuels sont 5 ASVP + 1chef de service.
17	A-t-on fait une étude d'impact sur la nuisance sonore ? Le tramway passe au ras des immeubles ?	Une étude d'impact a normalement été réalisée par Ile de France Mobilités en amont du projet dans le cadre du plan de prévention du bruit dans l'environnement. En cas de plainte celles-ci leur seront transmises.
18	220 Orlysiens travaillent sur la zone aéroportuaire, en termes d'attractivité il serait important que les personnes puissent avoir un moyen de transport pour aller à l'aéroport, plutôt que de prendre leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail. Pourquoi ne pas lancer un sondage auprès des utilisateurs.	La municipalité continue les négociations pour que la ligne du Tramway T9 soit prolongée jusqu'à l'aéroport.
	Un certain nombre de commerçants du marché ne	Un rappel est régulièrement fait au placier

19	porte pas de masque.	et encore dernièrement lors de la commission des marchés du 25 mars dernier.
20	Va-t-il y avoir un projet de construction de logements rue du Nouvelet ? Des promoteurs ont contactés des riverains.	Les promoteurs se promènent dans toutes les villes à la recherche de pavillons, ils cherchent du foncier.
21	Où en est-on du projet d'aménagement du Bois Les Roses et de la construction de logements ?	La construction des 50 logements est toujours d'actualité.
22	Est-il prévu d'aménager le carrefour Paul Vaillant Couturier/avenue de la Paix ? Cela fait plus d'un an que des balises sont installées. Ont-elles été oubliées ?	Il est prévu un programme de mise en place d'un ilot centre sur l'année 2021. Les balises plastiques ont été un test sur l'année 2020, afin de valider la viabilité de l'aménagement.
23	L'entrée du bois Les Roses n'est pas du tout signalée	La demande de signalétique a été transmise à la direction communication.
24	Demande que la Maison de santé soit signalée sur les panneaux directionnels de la Ville	

La séance est levée à 20h30.